Lamy
une marque Wolters Kluwer

L'ENTREPRISE ET SES DIRIGEANTS FACE AU RISQUE PÉNAL

Les nouvelles problématiques

Vendredi 27 mai 2011
9h00 - 11h30
Hôtel de Crillon,
10 place de la Concorde, Paris 8ème

La Lettre des Juristes d'Affaires, la ***Revue Lamy Droit des Affaires*** et le ***Lamy Droit Pénal des Affaires,*** vous proposent de rencontrer dans le cadre d'une **Matinée-débats** :

Thomas CASSUTO,
Vice-Président au TGI de Nanterre, ancien magistrat instructeur, docteur en droit

Emmanuel DAOUD,
Avocat associé, Cabinet Vigo Avocats, Auteur de « Gérer le risque pénal en entreprise », collection Lamy Axe Droit

Catherine GAMBETTE,
Avocat, Cabinet Vigo Avocats, Auteur de « Gérer le risque pénal en entreprise », collection Lamy Axe Droit

Les débats seront animés par :
Valérie HAZOUT, Secrétaire général de Rédaction, Lamy Droit Pénal des Affaires

En partenariat avec :
Revue Lamy Droit des Affaires
Lamy Droit Pénal des Affaires

Consultez nos programmes sur www.wkf.fr et découvrez la collection Lamy Axe Droit sur http://librairie-droit.lamy.fr

LES MATINÉES DÉBATS
LJA de la Lettre des Juristes d'Affaires

L'ENTREPRISE ET SES DIRIGEANTS FACE AU RISQUE PÉNAL
Les nouvelles problématiques

Malgré la volonté du législateur de dépénaliser la vie des affaires, le risque pénal constitue une préoccupation majeure des entreprises et de leurs dirigeants.
Sans cesse confrontés à des lois et à des obligations nouvelles, ces derniers peuvent rapidement se trouver dans une situation délicate et voir leur responsabilité pénale engagée.

Quel est le cadre légal et jurisprudentiel de la responsabilité pénale des dirigeants et des personnes morales ?

Quand la responsabilité pénale du dirigeant peut-elle être engagée ?

Quelles sont les dernières actualités en matière de responsabilité et de procédure pénale ?

Comment prévenir le risque pénal en mettant en place une délégation de pouvoirs efficace ?

Cette **Matinée-débats** organisée par ***La Lettre des Juristes d'Affaires***, en partenariat avec la ***Revue Lamy Droit des Affaires*** et le ***Lamy Droit Pénal des Affaires***, sera l'occasion d'analyser les nouveautés en matière de responsabilité pénale de l'entreprise et de ses dirigeants.

Cette conférence s'adresse aux :
- Avocats
- Directeurs et responsables juridiques
- Directeurs des ressources humaines
- Juristes d'entreprises

Vendredi 27 mai 2011 de 9h00 à 11h30

Programme

8h30	Accueil des participants - Service du petit-déjeuner
9h00	**INTRODUCTION** - Cadre légal et jurisprudentiel de la responsabilité pénale du dirigeant et de la personne morale - Cas de mise en cause de la responsabilité pénale du dirigeant **ACTUALITÉ ET RESPONSABILITÉ PÉNALE DES PERSONNES MORALES** - Rappel du principe - Détermination du responsable pénal et délégation de pouvoirs - Responsabilité pénale dans les groupes de sociétés - Nouveaux acteurs susceptibles de révéler les agissements délictueux **ACTUALITÉ DE LA PROCÉDURE PÉNALE** - Réforme de la garde à vue et conséquences - Évolution de la procédure pénale et impacts - La défense pénale : bilan de la QPC après un an d'application
11h00	Débats avec la salle
11h30	Clôture de la Matinée

Tout au long de la matinée, une large place sera donnée au débat contradictoire et aux questions des participants.

Les Matinées-débats de la Lettre des Juristes d'Affaires
Hôtel de Crillon - Paris 8ème

L'ENTREPRISE ET SES DIRIGEANTS FACE AU RISQUE PÉNAL

Les nouvelles problématiques

Vendredi 27 mai 2011 . 9h00 - 11h30 . Hôtel de Crillon

Le nombre de places étant limité **réservez** dès aujourd'hui votre place par fax au **01 76 73 48 98**

Pour vous inscrire :

Merci de retourner ce bulletin et votre règlement à l'ordre de :
WOLTERS KLUWER FRANCE
Case Postale 410 - 1, rue Eugène et Armand Peugeot
92856 Rueil-Malmaison cedex - E-mail : matineesdebats@lamy.fr
Tél. : N° Indigo 0 825 08 08 00 (0,15 € TTC / MN) - Fax : 01 76 73 48 98

FORMATION CONTINUE DES AVOCATS
CONSEIL NATIONAL DES BARREAUX
n° d'homologation 11-007

FRAIS DE PARTICIPATION ET MODALITÉS

Les frais de participation comprennent le petit-déjeuner et le dossier de documentation.

☐ **Abonnés** à la Lettre des Juristes d'Affaires, la Revue Lamy Droit des Affaires ou le Lamy Droit Pénal des Affaires : **470 €**HT soit 562,12 €TTC (TVA 19,6%)

☐ **Non abonnés : 540 €** HT soit 645,84 €TTC (TVA 19,6%)

- Vous recevrez une confirmation d'inscription. Une attestation de présence sera adressée à l'issue de la Matinée-débats.
- **Convention de formation :** Numéro d'existence N° 11921555992.
- **Conditions d'annulation :** obligatoirement formulée par écrit, l'annulation donnera lieu à un remboursement intégral si elle est reçue 14 jours avant la date de la Matinée débats. Passé ce délai, le montant de l'inscription sera intégralement dû. Les remplacements sont possibles à tout moment.

Si vous ne pouvez pas participer à cette rencontre, nous vous rappelons que vous pouvez commander le **DOSSIER DE DOCUMENTATION** remis aux participants.

☐ Je souhaite recevoir ce DOSSIER DE DOCUMENTATION. Il me sera adressé à l'issue de la conférence.
Tarif : **310 €**HT - 370,76 €TTC (TVA 19,6%)

PARTICIPANT

☐ Mme ☐ Mlle ☐ M.

Nom : .....

Prénom : .....

Fonction : .....

Service : .....

.....

Tél. : .....

Fax : .....

E-mail : .....

SOCIÉTÉ

Numéro de client : |_|_|_|_|_|_|_|

Raison sociale : .....

Adresse complète : .....

.....

Nom & fonction de la personne gérant l'inscription : .....

.....

Tél. : ..... Fax : .....

E-mail : .....

Nom du responsable de la Formation : .....

002601 050

FACTURATION

Facture à établir et à adresser :

☐ au nom de la société

☐ au nom de l'organisme gestionnaire de vos fonds NOM ET COORDONNÉES (postale et téléphonique) :

La facture vous parviendra avec l'attestation de présence, par courrier, à l'issue de la Matinée-débats.

Cachet et signature obligatoires :

A réception de votre bulletin de participation, une confirmation vous sera adressée par retour de courrier. A l'issue de la conférence, une attestation de présence et une facture valant convention vous seront délivrées. Conformément à la loi "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant auprès de Wolters Kluwer France SAS Direction Commerciale.

Wolters Kluwer France

SAS au capital de 300 000 000 € - TVA FR 55 480 081 306 - SIREN 480 081 306 RCS Nanterre

lf_RPE_DEMA_11-14